



Creil, le 22 mars 2024

**Aux membres du Conseil  
de Quartier Cavées**

**Maison de la ville**  
03 44 29 52 24  
[citoyennete@mairie-creil.fr](mailto:citoyennete@mairie-creil.fr)

**Objet:** Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 15 mars 2024.

**Ordre du jour :**

- Intervention de la Direction de l'Environnement de l'ACSO concernant le tri des déchets.
- Retour sur le Budget Participatif saison 5.
- Retour sur les signalements.
- Questions diverses.

**Etaient présents :**

Elus municipaux :

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Partenaires :

M. Yves SOCKEEL, directeur général adjoint (ACSO).

M. Titouan LEMARECHAL, chef du service déchets (ACSO).

Habitants : 11

Absents : Mme. Bérénice TALL, conseillère municipale déléguée au quartier Cavées, n'a pu être présente.

Il a été indiqué que l'envoi des invitations concernant les Conseils de quartier, évoluera progressivement afin de privilégier les courriels, pour des raisons économiques et écologiques. Un rappel par SMS sera également mis en place.

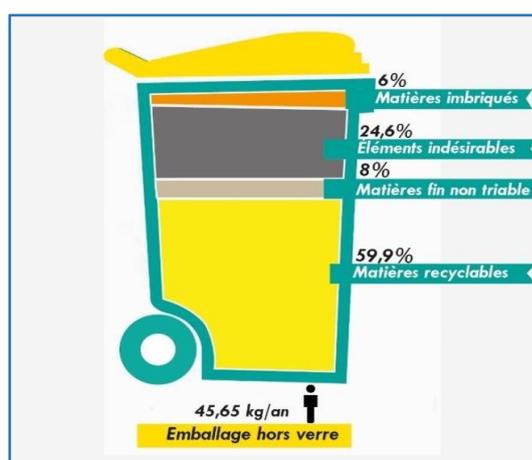
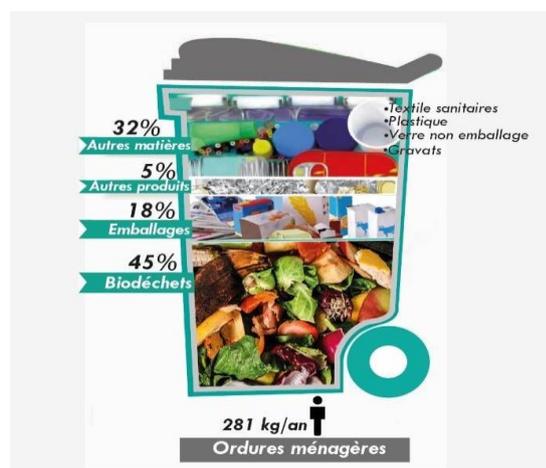
- **1<sup>er</sup> point : Intervention de la Direction de l'Environnement de l'ACSO concernant le tri des déchets.**

### Point sur le tri des déchets :

Sur le territoire de l'ACSO, 31 782 tonnes de déchets ont été collectées en 2022. Cela représente 268 kg d'ordures ménagères et 45 kg d'emballages par habitant.



Une analyse du contenu des poubelles sur le territoire de l'ACSO a été réalisée afin d'identifier les problématiques de tri.



On retrouve actuellement, près de 20% d'emballages dans la poubelle destinée aux ordures ménagères et 40% de déchets non valorisables dans la poubelle destinée aux emballages. Il y a donc encore de nombreuses erreurs de tri.

De ce fait, une campagne de sensibilisation au tri des déchets est lancée par l'intercommunalité. Une vidéo est disponible afin de comprendre comment trier efficacement ses déchets : <https://www.youtube.com/watch?v=vsHkDYQYn68>

### **L'ACSO lance également un plan de tri des bio déchets :**

- Au premier semestre 2024, la distribution des composteurs à destination des particuliers sera généralisée. Il suffit de faire la demande à l'ACSO afin d'obtenir gratuitement un composteur.
- Au deuxième semestre 2024, des points d'apport volontaires seront déployés sur le territoire, à destination notamment, des logements collectifs. Une collecte sera mise en place 1 fois par semaine.

Des habitants seront également formés pour porter le projet au quotidien.

### **L'ACSO met en place un Plan Local De Prévention Des Déchets Ménagers Et Assimilés (PLPDMA) pour aider à :**

- Limiter le gaspillage alimentaire
- Consommer plus responsable
- Favoriser le réemploi
- Diminuer la production de déchets et le coût de leur gestion pour l'intercommunalité

Les habitants peuvent participer à une grande enquête sur leurs habitudes de gestion des déchets disponible sur le site de la communauté d'agglomération.

### **Echanges avec les habitants présents :**

- Pourquoi doit-on trier alors que c'est le travail du SMDO ?  
*Le centre de tri a pour objectif de séparer les différentes filières de tri liées à l'emballage : aluminium, plastiques...*  
*Il n'a pas pour objectif de faire le tri entre ordures ménagères et emballages.*  
*Plus le nombre de déchets ménagers est élevé, plus le cout est élevé pour la collectivité car nous avons recours à l'incinération. Il est donc nécessaire de limiter le gaspillage alimentaire, les erreurs de tri, et le nombre d'emballages utilisés.*

• **2<sup>ème</sup> point : Retour sur le Budget Participatif saison 5.**

Titre du projet	Catégorie	Lieu	Quartier	Resumé
LE PARC, C'EST « LETIEN » ! AMENAGEMENT DU PARC HENRI LETIEN ET DE SES ACCES (projet fusionné)	Cadre de vie	Espace Sportif Henri Letien, 60100 Creil, France	Voltaire	Réhabilitation et aménagements : - Réfection du terrain. - Réalisation d'une piste de sécurité routière sur le terrain de tennis. - Amélioration esthétique des abords du parc (blocs béton etc.) - Amélioration des accès : cheminements piétons entre quai d'amont et le Parc, réalisation de fresques participative et éclairage de l'allée de la petite brèche. - Rénovation du parking somasco.
Sécuriser les passages piétons proches de l'école Somasco	Sécurité	Rue Charles Somasco, Creil, France	Voltaire	Le projet étant de visualiser à distance les 2 passages piétons fréquemment utilisés, à proximité et face à l'école Somasco avec des visuels colorés.
RÉAMÉNAGEMENT SQUARE GISEL GRELIER (projet fusionné)	Cadre de vie	Rue Gisel Grelier, 60100 Creil, France	Cavées	Planter une aire de jeux inclusive. Installer une balancelle nid d'oiseau. Installer 3 panneaux ludiques. Aire de pique-nique (4 ou 5 tables avec bancs et 3 corbeilles). Planter un parcours d'aventure pour les 7 -14 ans. Refaire les cheminements cailloutés en « stabilisé » accessibles aux vélos et rollers.
Ajout d'un jeu ado - Parc Branly	Cadre de vie	Parc, Rue Edouard Branly, 60100 Creil, France	Cavées	Suite à l'installation d'une aire de jeux inclusive square Branly, de nombreux collégiens utilisent les jeux qui ne sont pas destinés à leur tranche d'âge. L'objectif est d'installer à destination de ces jeunes ados un jeu plus adapté à leur âge.
Partie d'echec	Cadre de vie	Rue du Mégret, 60100 Creil, France	Rouher	Créer un espace dans lequel petits et grands pourraient jouer aux échecs ou aux dames.
Aménagements Puits de Chavannes/Branly - Parc végétalisé	Cadre de vie	14 Rue Descartes, 60100 Creil, France	Cavées	Afin de pallier au manque d'espaces de détente sur le secteur : Réaliser un cheminement végétalisé pour les résidents avec du mobilier urbain.

Dans le cadre de la saison 5 du Budget Participatif, 6 projets ont été lauréats.

Il est possible de voter sur la plateforme participative : [jeparticipe.creil.fr](http://jeparticipe.creil.fr), afin de désigner le projet « lauréat citoyen ».

• **3<sup>ème</sup> point : Retours sur signalements.**

- Concernant le filet détaché du square Becquerel : quelle solution envisager ? Il pourrait être refixé car n'est pas détérioré.
  - Les filets pare-ballon sont en place depuis le 13-02-2024.
- Ralentisseur station essence : la saignée réalisée ne fonctionne pas, inondations toujours régulières.

- *Une saignée plus large a été réalisée.*
- Arrêt de bus AXO : il s'agit de l'affichage du nom des arrêts et non pas des informations qui dysfonctionne.
  - *Le dysfonctionnement est en cours d'identification par l'ACSO.*
- Vitres cassées sur plusieurs véhicules rue de Picardie, le 15 décembre apparemment.
- Entre la rue de Normandie et la rue du Valois : le massif de plantes n'est pas entretenu.
  - *Retiré.*
- Trottoir rue du Valois sale, manque d'entretien.
  - *Un ilotier est présent tous les jours de la semaine sauf le mercredi.  
Si le manque d'entretien concerne le trottoir situé côté garages, il faut se rapprocher de la copropriété qui en est le propriétaire.*
- Fusion pôle emploi au Parc Alata, médecins etc. : pas assez de transports AXO, pas de ligne régulière pour s'y rendre.
  - *C'est un sujet qui n'a pas encore été évoqué par les élus, mais le déménagement de Pôle Emploi dans un secteur mal desservi et isolé n'est pas un choix de l'ACSO... Néanmoins, l'arrêt le plus proche (ligne à la demande AXO+2), Chapelle de Vaux, est situé à 700m à pied de France Travail.*

#### • 4<sup>ème</sup> point : Questions diverses.

- Square de Bretagne : conteneurs mal remis en place par les rippers.
- Parc de la Pierre Blanche : végétation à entretenir (au niveau du 9 et sur le secteur en général). Les arbres empiètent sur les espaces.
- Ramassage de feuilles trop rare sur le secteur Valois. Celles-ci se retrouvent sur la propriété de la copro de la Pierre blanche.
- La balayeuse passerait apparemment juste avant le marché sur le champ de mars. Est-ce pertinent ?
- Véhicules moto école sur le champ de mars le samedi alors que c'est en principe interdit, cela constituerait un danger pour les piétons. Une convention aurait été établie avec la ville ?
- City stade Hippodrome (Branly) : manque des barrières, une grille de but et des bancs.
- Square de Bretagne : quelle est la réglementation concernant le stationnement ? véhicules stationnent sur les trottoirs.
- Banc escalier Racine/Picasso détérioré. Corbeille non remplacée alors que cela était prévu dans le cadre du projet BP. Lampadaire escalier Racine/Picasso détérioré. Escalier à nettoyer. Déchets dans le bois autour de l'escalier (chaises...).
- Déchets dans les bosquets secteur Becquerel, toboggan sale.
- Square Gisèle Grelier : Couvercle de bac jaune, trottinette, arbre tombé.
- Poteau d'éclairage détérioré secteur Picasso.
- Nettoyage demandé escalier Becquerel/Blum.
- Réfection de certaines marches escalier Pommeraie : rampe est désormais trop basse.
- Mur du cimetière dans la rue Blum détérioré.

## Conclusion

Monsieur BULUT a clôturé la séance en remerciant les participants.

**Le prochain conseil de quartier se tiendra au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.**